



LA GAZETTE DUTHUIT

N°22
Novembre 2021

Bulletin Municipal de la Commune du Thuit de l'Oison

**Rappel ! À compter
du 1er décembre, nos aînés
de plus de 66 ans sont invités à
venir retirer leur bon cadeau
à valoir chez tous les commerçants
partenaires en Mairie.**

**Ces bons peuvent être consommés
du 1er décembre 2021
au
15 février 2022.**



EDITO

Cher (es) administré(es),

Vous avez pu découvrir et apprécier, lors de la semaine du Développement Durable, les nombreuses actions menées pour répondre à vos besoins, dans le cadre d'une approche globale de résilience, combinant transition écologique et sociale. Nous vous remercions pour vos retours très positifs et vos encouragements confirmant que nous sommes sur la bonne voie.

Afin de toujours mieux répondre à vos attentes, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de réaliser une analyse des besoins sociaux (besoins sportifs, lien social, solidarité, culture...) en coopération avec nos différents partenaires que sont le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocations Familiales... Cette analyse, très fine, du territoire nous permettra d'être encore plus efficient. C'est la mise en place d'un plan de formation ambitieux sur notre collectivité faisant monter nos agents en compétences qui leur permet de nous proposer l'utilisation de nouveaux outils de gestion plus performants. Pour la réussite de ce nouveau projet, votre aide nous est précieuse : en effet, plus vous serez nombreux à répondre à nos différents questionnaires, plus cette analyse sera précise et plus le plan d'actions qui en découlera répondra à vos attentes. Alors, nous comptons sur vous.

Indéniablement un des besoins sociaux le plus crucial aujourd'hui, c'est l'accès aux différents services publics qui se sont éloignés ou se sont dématérialisés. Dès 2018, nous avons commencé à rencontrer les services de l'Etat pour mettre en place une Maison France Services. Notre ténacité et notre persévérance ont payé : ce projet devient aujourd'hui une réalité. En effet, bien

que nous n'ayons pas encore de certitudes quant à la date exacte, l'ancienne mairie du Thuit-Anger rouvrira ses portes, très prochainement. Santé, famille, retraite, droit, impôt, recherche d'emploi et accompagnement au numérique : les agents France Services vous accueilleront pour vous aider dans toutes vos démarches administratives du quotidien au sein de ce guichet unique. Dès qu'elle sera connue, nous vous informerons de sa date d'ouverture et reviendrons en détail sur les services qu'elle peut vous proposer. Nous vous rappelons, d'autre part, que nous avons mis un service en place à la Médiathèque pour aider au numérique en augmentant le nombre d'heures hebdomadaires d'un agent. Ce service perdurera après l'ouverture de la Maison France Services.

Dans cette gazette nous vous présentons un focus sur le tissu associatif de notre commune pour lequel nous avons un profond attachement : c'est pour cela que nous mettons tout en œuvre pour aider les bénévoles à faire vivre leur organisation et ce, à différents niveaux : administratif, financier, organisationnel, logistique... Cette politique volontariste porte ses fruits, les chiffres parlent d'eux-mêmes : découvrez-les dans cette gazette.

Enfin, face à la recrudescence de la pandémie, nous avons noué un partenariat avec les infirmières libérales du Pôle Santé et la pharmacie pour renforcer la couverture vaccinale ci-dessous.

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

Au plaisir de vous rencontrer dans nos différentes manifestations, prenez-soin de vous.

Pour le Conseil Municipal,
Le Maire, Gilbert DOUBET

Vœux de la Municipalité

L'équipe Municipale vous présentera ses vœux pour l'année 2022, le vendredi 07 janvier à 18h30 à la salle des fêtes Philippe Aubin du Thuit de l'Oison. À cette occasion, Monsieur Le Maire vous exposera les projets futurs pour la Commune.

Services Municipaux

La Mairie et la Médiathèque fermeront leurs portes à 16 h 00 les 24 et 31 décembre 2021. La Médiathèque sera fermée les 24, 25 décembre 2021 & le 1er janvier 2022.

Info COVID !

En partenariat avec la Commune, les infirmières libérales du pôle santé et la Pharmacie se mobilisent. Elles peuvent désormais vous vacciner (laboratoire Pfizer) quel que soit votre parcours vaccinal : primo, injection ou rappels. Elles établissent le Pass sanitaire avec son QR code. Elles sont disponibles soit au sein de leur cabinet, soit à domicile. Mais uniquement sur RDV au 02.35.33.55.36. La Pharmacie : 02 35 87 81 42.



L'environnement : Participation des habitants

Concours Les 4 Saisons :

Sept familles se sont inscrites au concours lancé pour les décorations de jardin d'été :

Les heureux gagnants sont :

Premier prix : M. et Mme Julien, Deuxième prix : M. Boulogne, Troisième ex-aequo : Mme Marie et Mme Theys.

Bravo et merci à eux pour leur participation. Ils recevront chacun un bon d'achat pour des végétaux.

N'hésitez pas à participer et à vous inscrire pour le concours lancé dès maintenant pour les décorations de jardin pour Noël.

Pas d'illuminations mais des décorations à base d'objets recyclés ou détournés.

Si vos décors ne sont pas visibles de la rue, envoyez-nous des vidéos ou des photos sur l'adresse mail suivante : environnement@thuitdeloison.fr.

Pendant le mois de décembre, le jury passera pour réaliser le classement. Laissez aller votre imagination et votre créativité !!!

RÈGLEMENT DU CONCOURS

« DÉCORATIONS SAISONNIÈRES AU THUIT DE L'OISON »

Article 1er : ORGANISATEUR

Le concours est organisé par la commission Environnement de la commune du THUIT DE L'OISON, composée d'adjoints, de conseillers municipaux et d'habitants de la commune. Ce concours est gratuit et baptisé « Les quatre saisons ».

Article 2 : OBJET

Ce concours a pour but de récompenser l'investissement des habitants du Thuit de l'Oison dans l'embellissement des jardins, balcons et terrasses, sur la thématique de Noël. Il s'inscrit dans une démarche écoresponsable et participe à l'image et au cadre de vie de la commune.

Article 3 : DATES DU CONCOURS

Le concours est ouvert du 1er au 31 décembre 2021. Le jury, composé de membre de la commission environnement, sélectionnera les gagnants durant décembre.

Article 4 : CONDITIONS DE PARTICIPATION ET VALIDITE DE PARTICIPATION

Ce concours est ouvert à tous les particuliers (locataires ou propriétaires) résidant sur la commune du Thuit de l'Oison. L'inscription préalable est obligatoire, via le site internet de la mairie ou directement en mairie. Les réalisations sont le résultat d'une démarche volontaire.

Article 5 : CRITERES DE SELECTION

Respect du thème de Noël. Utilisation ou création de décoration à partir d'éléments recyclés Valorisation de produits recyclés Créativité

Article 6 : AUTORISATION DE DIFFUSION DE PHOTOS ET NOMS DES GAGNANTS

Les candidats sont informés que les décorations mises au concours seront prises en photos. Ils autorisent leur éventuelle publication ainsi que la proclamation des gagnants dans la presse locale,

dans la gazette municipale, sur le site internet et le Facebook de la commune. Les élus de la commune ainsi que les membres du jury pourront s'inscrire, mais ne pourront figurer au classement.

Article 7 : RÉCOMPENSES

Le 1er prix : un bon d'achat de 75 € chez nos commerçants

2ème prix : un bon d'achat de 60 € chez nos commerçants

3ème prix : un bon d'achat de 40 € chez nos commerçants

Article 8 : AVERTISSEMENT

L'adhésion au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury. Les décisions du jury ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

Collecte des Sapins :



Comme chaque année, trois points de collecte des sapins seront mis en place dès le 3 janvier 2022 :

- Ateliers communaux pour le Thuit-Signol
- Ancienne mairie du Thuit-Anger
- Ancienne mairie du Thuit-Simer

Attention à bien séparer les sapins flockés des sapins non flockés !

En effet, grâce à un partenariat avec la Chèvre Rit des Monts du Roumois, les sapins non flockés serviront de nourriture aux chèvres.

Tél. : 06 99 19 99 50
www.lachevrerit.fr



Panneaux dans l'allée des Tilleuls

Comme promis, nous avons commencé à jalonner nos chemins de randonnée de panneaux. Nous avons débuté par l'allée des Tilleuls au Thuit-Anger. Ces panneaux reprennent les éléments de biodiversité floristique et faunistique de notre village.

Deux agents, Hélène et Estelle, ont conçu ces panneaux et c'est David, agent technique qui a été chargé de leur installation. Allez les découvrir !



Le Bio des Thuits

Notre association existe depuis 5 ans. Elle permet aux adhérents de commander des produits BIO pour être livrés à la prochaine distribution qui a lieu le jeudi de 17h30 à 19h00 à l'ancienne Mairie du Thuit-Anger, ce qui permet à nos fournisseurs d'avoir un revenu régulier.

Pendant les périodes de confinement, nous avons assuré les distributions en utilisant les locaux de nos adhérents.

Les produits BIO

Légumes de saison, viande de bœuf, de porc, de mouton, volailles, produits cidricoles : jus de pomme, cidre, miel, pain, pâtisseries, fromage de chèvre. Du produit bleu – blanc : laitage, des produits saisonniers : charcuterie.

Nous sommes présents lors des manifestations de la Commune : Forum des Associations, Le Marché de Noël, Salon du développement durable ...

Merci aux référents qui assurent la liaison avec nos fournisseurs et bienvenue aux nouveaux adhérents.

MAM de Thuit-Simer

La maison d'assistantes maternelles de Thuit-Simer a fêté ses 3 ans d'activité début octobre, une jolie fête d'anniversaire a eu lieu avec les enfants.

Si vous cherchez un mode de garde la Mam disposera de quelques places à partir de mi-juillet 2022.



Préhandys



Vous êtes parents d'un enfant porteur de handicap ? Nous sommes présents pour vous. Les membres de l'association PRÉHANDYS 276 vous accueillent le mardi à

partir de 16h sur rendez-vous au sein de nos locaux pour un accompagnement personnalisé (démarches administratives, écoute ...).

Nous accueillons également les enfants un samedi par mois dans le cadre d'ateliers d'habiletés sociales.

Pour tout renseignement, contactez-nous par mail à prehandys@gmail.com ou via notre page / groupe Facebook

A très bientôt !

Merci !

Partenariat Préhandys / Maison Houlé

Vous avez été nombreux à participer à l'action de la boulangerie HOULE « une pâtisserie pour Préhandys 276 ». Nous voulions remercier



chaleureusement les propriétaires M et Mme Houlé pour cette belle initiative et vous remercier, habitants qui en plus d'avoir dégusté

de délicieuses pâtisseries avez fait une belle action.



Marché des Recycleurs



Une seconde action a été organisée par la Ligue de l'Enseignement, à l'occasion du Marché des Recycleurs.

Vous avez prouvé que le recyclage pouvait rimer avec solidarité. Un grand merci à tous et plus particulièrement au Directeur de la Ligue de l'Enseignement, les associations ZGEN, Ras'Campagne, le SDOMODE ainsi que la commune.

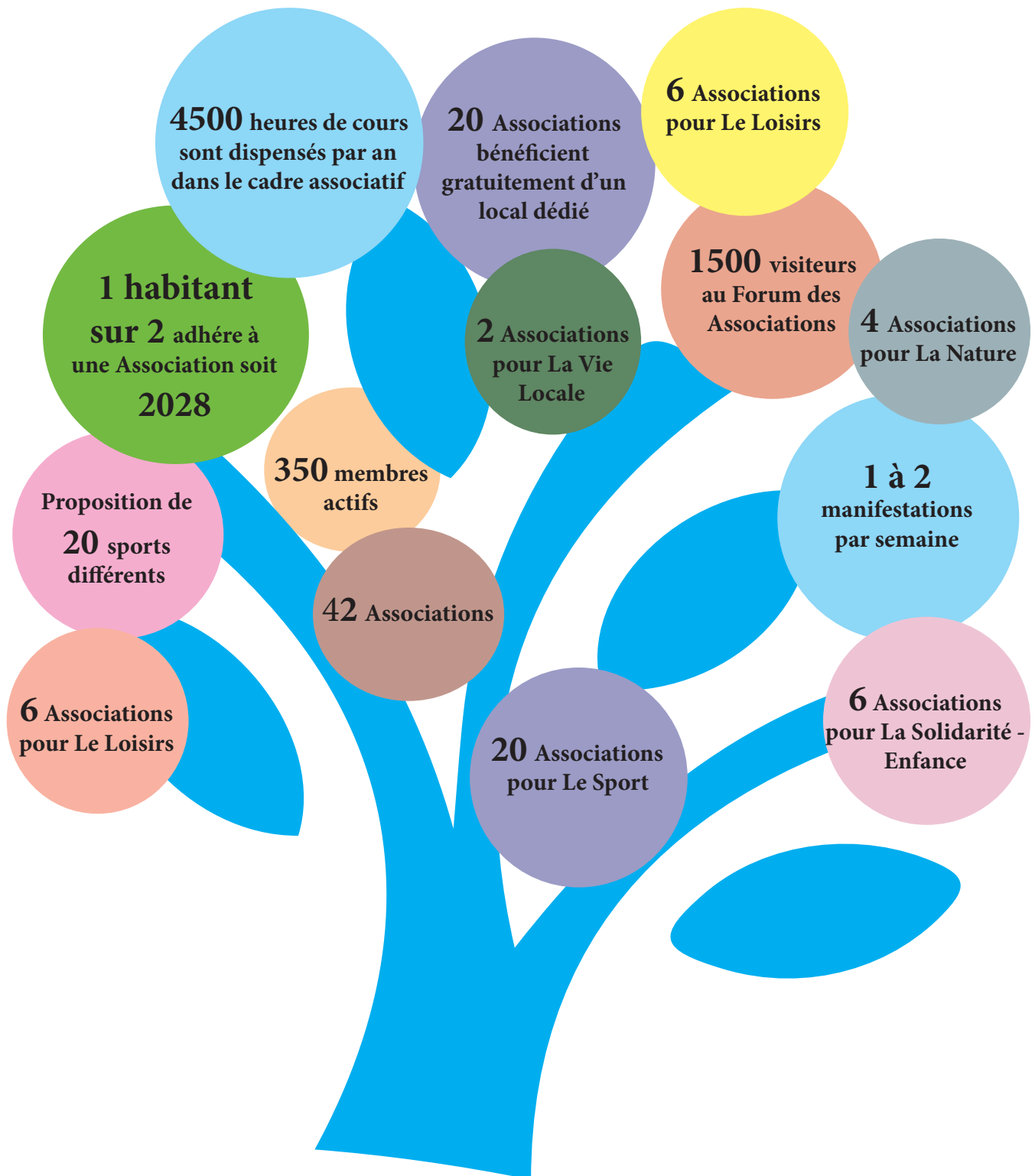
Grace à vos dons, un Noël magique sera proposé aux enfants de l'association ainsi que pour leur famille.



VECTEUR DU VIVRE ENSEMBLE

FOCUS sur les Associations

FORCE DE NOTRE TERRITOIRE



Un grand Merci à nos bénévoles !

Le Centre Communal d'Action Sociale

Personnes vulnérables :

Vous ou l'un de vos proches êtes vulnérables, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS. Ainsi, les membres du CCAS prendront contact avec vous afin de vous accompagner au mieux pendant des périodes plus difficiles comme : les périodes de canicules, les périodes de Grands Froids ou encore lors de crises sanitaires comme celle que nous traversons depuis plus d'un an

Présence Verte :

Vous avez dans votre entourage des proches vivant seul ou en couple,
- un proche qui sort d'une hospitalisation
- vous vous inquiétez de ce qui pourrait lui arriver
- vous êtes aidant et vous avez besoin de soutien
Nous vous proposons un partenariat avec Présence verte, un groupe implanté partout en France qui propose des solutions innovantes de téléassistance. La télésurveillance est un service qui relie l'abonné à une centrale d'écoute et de réception des appels d'urgence 24h/24 et 7j/7.
Cette solution sécurisante s'adresse à tous les publics : particuliers, collectivités ou professionnels.

Mutuelle Communale :

Le partenariat signé avec ACTIOM ! Actions de Mutualisation pour le pouvoir d'achat
Pour répondre à la préoccupation des membres & administrateurs du CCAS sur la prise en charge des soins de santé de tous les habitants de la Commune, le CCAS a adhéré au dispositif « Ma Commune, Ma Santé » de l'association ACTIOM. Cet accord offre la possibilité à tous les administrés de bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée à moindre coût.
Sans questionnaire de santé, sans condition d'âge. ACTIOM est une association qui agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé ou bien qui souhaiteraient être couverts à un moindre coût.
Vous souhaitez une étude comparative, contactez la mairie au 02.32.96.00.90 pour fixer un rendez-vous.
Les rendez-vous avec l'Association se font exclusivement en Mairie le vendredi sur des permanences définies au préalable.

Conférence Salle des Fêtes Le Campanile au Thuit-Anger

"APPRENDRE, DES Outils À PRENDRE"

Natacha VEZIER
Psychologue
Practicienne en psychopédagogie positive

Vanessa MARLY
Psychologue
Pôle Santé du Thuit de l'Oison

La psychopédagogie positive au service des apprentissages
UNE APPROCHE

**Conférence
Samedi
8 Janvier 2022
à 10h**

Salle Le Campanille
Salle des fêtes
Le Thuit-Anger

Taxe Foncière :

Vous remarquerez un changement sur votre taxe foncière 2021 par rapport à l'année 2020. Le taux « commune » est à 38.63 % alors que le taux du département a disparu.

L'Etat a décidé d'englober les deux taux (commune + département). Le taux communal n'a pas augmenté et est toujours de 18.39 %, le taux du département en 2020 et 2021 est de 20.24 %.

$$18.39 + 20.24 = 38.63$$

Commune : LE THUIT DE L'OISON (638), EURE (27)

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	%	%	%	%	%	%	
Taux 2021	38,63 %	%	6,68 %	0,113 %	16,54 %	0,777 %	
Propriétés bâties	Le détail de vos bases et cotisations par adresse figure sur le ou les feuillets annexes numérotés et adressés sous pli séparé envoyés au cours de la 2ème quinzaine de septembre						
	Adresse						
	Base						
Propriétés bâties	Adresse						
	Base						
	Cotisation						
Cotisation lissée							
Cotisation 2020							
Cotisation 2021	2661		430	8	1092	56	4247
Variation	%	%	%	%	%	%	

La Municipalité ne souhaite pas augmenter les impôts pour les années à venir.

Arrivée de la fibre

Premier trimestre 2022 !

points de mutualisation, deux ont été réceptionnés, le troisième est en cours.

Le syndicat Eure Normandie Numérique, par l'intermédiaire de ses prestataires, continue à œuvrer tous les jours même le dimanche et les jours fériés, tout cela afin que chacun d'entre vous puisse être raccordé à la fibre le plus rapidement possible. À ce jour, notre territoire a été découpé en trois

L'ouverture commerciale est prévue pour le premier trimestre 2022 pour les trois zones.

Dans la prochaine gazette, nous vous donnerons la marche à suivre pour contacter les opérateurs présents sur le territoire.

Rencontre au Thuit de l'Oison avec Madame La Sous-Préfète de Bernay Corinne BLANCHOT-PROSPER

Afin de faire connaître notre Village, nous avons invité Madame La Sous-Préfète Corinne Blanchot-Prosper, et lui avons présenté notre territoire ainsi que nos projets. Elle nous a rappelé le soutien que l'état et ses services peuvent nous apporter. Ce fut l'occasion d'échanges cordiaux et très riches.



Quelques réglementations importantes

Le brûlage :

L'arrêté municipal du 12 juin 2020 interdit tout brûlage de déchets verts ou ménagers dans la commune du 1er janvier au 31 décembre. La valorisation des déchets verts en compostage, en paillage, en broyage ou le dépôt en déchetterie doivent être privilégiés.

Le bruit :

L'arrêté municipal du 15 juillet 2020 autorise les bruits liés aux travaux de bricolage, de jardinage.

-Du lundi au vendredi inclus de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 30.

-Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que pendant les dimanches et jours fériés.

Tout bruit de comportement gênant, produit sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les propriétaires d'animaux doivent prendre les mesures propres à assurer la tranquillité du voisinage.

Les haies en bordure des voies de la commune :

L'arrêté municipal du 6 juillet 2020 impose la taille des haies à l'aplomb des voies de la commune. Les arbres, arbustes doivent être élagués pour empêcher de toucher les réseaux aériens. En cas de non-exécution, la mairie se réserve la possibilité de tailler les haies en facturant au propriétaire ou au locataire.

Les rassemblements :

L'arrêté du 6 juillet 2020 interdit tout rassemblement de personnes, pouvant porter atteinte à l'ordre, la salubrité ou la tranquillité publique, sous la halle et autour du manoir.

Les aires de jeux :

L'arrêté municipal du 2 juillet 2020 rappelle que les 3 aires de jeux de la commune sont exclusivement réservées aux enfants de moins de 8 ans.

Quelques rappels

Les arbres, haies et arbustes en limite de propriété : Les articles 671 et 672 du Code Civil indique que : Les arbres dépassant 2m doivent être plantés, au minimum, à 2m de la clôture.

Les arbres inférieurs à 2m peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la clôture.

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.

Il est interdit de couper les branches venant sur votre terrain.

Il est interdit de cueillir les fruits de l'arbre de votre voisin qui dépassent sur votre terrain.

En revanche il est autorisé de ramasser les fruits tombés sur votre terrain.

Divers :

L'arrêté interministériel du 29 octobre 2009 interdit la destruction d'oiseaux ou l'enlèvement d'œufs **ou de nids d'hirondelles de fenêtre (par exemple)**.

Un abri de jardin est soumis à déclaration (entre 5 et 20 m²) et est exonéré de taxe d'aménagement (jusqu' à 20 m²). Il peut être implanté en limite séparative ou avec un recul minimum de 3 mètres.

Une délibération du conseil municipal du 19 décembre 2016 prévoit une amende en cas de divagation répétée de chien.

Frelons asiatiques : Que faire en présence d'un nid de frelons asiatiques :

Il est facile de différencier le frelon asiatique du frelon européen et des guêpes, car son corps est relativement plus foncé et contrairement au frelon européen, l'extrémité de ses pattes est jaune.

Si vous découvrez un nid, n'intervenez pas seul et contactez la Mairie : 02 33 96 00 90. Une prise en charge est prévue (une partie par Le Département et une partie par La Commune).

Attention ! Une destruction sauvage du nid (tir au fusil, utilisation d'une lance à eau...) engendre un risque très élevé d'attaque collective de la colonie, favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids

Le piégeage est vivement déconseillé car il présente un risque important pour les populations d'insectes locales.

Attaque des chiens :

ATTENTION : plusieurs attaques de chiens errants ont eu lieu dans les poulaillers et dernièrement sur les oies qui assurent l'éco-pâturage face au lotissement du Pélican. Quatre d'entre elles ont été grièvement blessées.

Nous demandons donc aux propriétaires de chiens de veiller à ce que ceux-ci ne puissent pas s'échapper de leur propriété, et ce, pour le bien de tous.

La Médiathèque

Quelle rentrée mouvementée pour l'équipe de la médiathèque !!

Rappelez-vous que nous avons réalisé plusieurs projets depuis le mois de septembre : **concert de Collo**, artiste normand qui nous a fait voyager à travers ses chansons, **exposition d'instruments musicaux** réalisée par le centre de loisirs du Thuit de l'Oison et de **photographies proposées** par le skateur passionné **Sébastien Saunier**.



Pendant les vacances de la Toussaint, nous avons

élaboré un projet, bien complexe, autour des animaux qui s'adressait aux petits et grands. Vous étiez bien nombreux pour participer aux **différentes animations** : « **Cherche et trouve ... les animaux** » - jeux de tous genres où le point commun était bien, comme vous pouvez le deviner, les animaux, « **Animaux et jeux de société** » - l'après-midi consacré aux jeux de société, **ateliers de construction des nichoirs prémontés et d'un hôtel à insectes** qui ont été animés par un habitant, Philippe Pellé.

Ce beau projet a été accompagné **des photographies de Philippe Moysan**, photographe amateur de la faune, ainsi que d'une promenade dans la commune afin d'installer des nichoirs et l'hôtel à insectes.

Cette rentrée a été animée car nous avons commencé **l'accueil des classes** de nos deux écoles : maternelle et primaire. Quel bonheur de retrouver les enfants et leurs enseignants ! Nous avons eu hâte de les accueillir après une longue période de portage des livres directement dans les écoles.

A présent, nous souhaitons nous rattraper avec la lecture, la découverte des livres et le fou rire de tout le monde.

Fin de l'année

À l'approche de la fin de l'année, nous nous dépêchons pour acheter des nouveaux jeux de société, des livres numériques pour nos quatre liseuses, et les dernières nouveautés qui seront prochainement disponibles à la médiathèque.

L'échange de fin d'année approche à grand pas, nous échangerons environ 400 documents prêtés par la Médiathèque départementale de l'Eure.

Pendant la période automnale et hivernale, nous vous invitons chaleureusement à venir à la médiathèque pour **emprunter des documents (Cd, DVD, livres)**, **consulter la presse**, **jouer aux jeux de société**, poser des questions autour de **l'univers numérique** à Luisa, tricoter avec nous **les deux derniers vendredis de chaque mois...** et vous réchauffer en prenant un café dans le coin cosy de la médiathèque.

Ce sera l'occasion de nous retrouver pour **l'heure du conte** qui sera proposée **le mercredi 8 décembre**. Un **atelier de décoration** prévu **le mercredi 15 décembre, à 10h30** ainsi que la **projection d'un film « Noël en cavale » (2014) de Christopher Smith** prévue **le vendredi 17 décembre, à 18h00**.



Et ce n'est pas tout !

La médiathèque restera ouverte pendant les vacances de Noël, sauf les 24, 25 et 1er janvier 2022 !

L'équipe de la médiathèque vous souhaite une belle fin d'année 2021

Chaleureusement Jeannette, Luisa, Thierry, Béatrice, Joëlle, Agnès, Marie Claude, Annick, Marie Rose, Florence, Catherine, Dominique, Pascal

Z-GEN

Z-Gen : le numérique pour tous !



Elle partage son savoir dans différents domaines. Entre les jeux vidéo, streaming et la programmation/impression 3D, elle est ouverte à tout âge.

Cela est fait lors de nos permanences tous les samedis de 14 h à 18 h.

Elle organise également des événements, tels que l'Escape Game qui s'est déroulé en octobre 2021 ou bien encore la fête de la musique et bien-sûr, le 17ème technocom en co-organisation avec la Communauté de communes Roumois Seine du 9 au 16 février 2022.

« Si tu souhaites plus d'informations, viens nous voir à notre local associatif, situé au manoir du Thuit de l'Oison ».

Contact : contact@zgen.fr

ATOP

Rétrospective 2021

Après une année blanche due aux conditions sanitaires, l'ATOP (Association pour la Protection du Patrimoine du Thuit de l'Oison) a repris progressivement ses activités.

Elle était présente au Forum des associations.

Pendant la fête communale du Thuit-Signol, une visite de l'Église a été programmée en co-organisation avec la Communauté de Communes.

Dans le cadre de Pierre en Lumières, le Manoir Dorival a été éclairé de bleu, de blanc et de rouge.

Ce même Manoir a été ouvert au public pendant les journées du Patrimoine.

Pendant ces deux jours, un bénévole de l'association, Didier Thiberge s'est fortement investi dans l'organisation d'une journée des attelages : randonnée, démonstration d'habileté. Cinq attelages ont concouru et ont fait preuve de beaucoup d'adresse autour des round-baller.

Ce week-end s'est clôturé par un nettoyage des abords des bâtiments publics du centre-bourg.



Le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié, créé en 1981, compte aujourd'hui 114 adhérents qui se réunissent dans la salle des fêtes Philippe Aubin, tous les mardis après-midi de 14h à 18h devant des jeux de société (Uno, Cluedo, Labyrinthe, Dominos, Triominos, Scrabble, Carcassonne, Qwirkle) ou de cartes (manille, tarot)

Plusieurs activités sont proposées dans l'année :

Barbecue, crêpes party, galettes des rois, sorties en car, repas de Noël dansant

La cotisation annuelle est de 20 €

Pour nous contacter :

Le président, Gérard Lesueur : 02.35.87.41.24

La trésorière, Annie Alleaume : 09.52.27.81.51

La secrétaire, Élisabeth Jardinier : 02.32.87.41.25



Salon de Peinture et de Sculpture

Le 31ème Salon se tiendra du 28 janvier au 06 février 2022, à la Salle des Fêtes Philippe Aubin du Thuit de l'Oison.

Les invités d'honneur :



Gérard Doucin

Bernard Le Hénaff



Comité des Fêtes du Thuit-Signol

22 Janvier 2022 : Loto (à confirmer)

26 Mars 2022 : Théâtre avec Patrick Sébastien « Louis XVI ».

Permanences billetterie dès janvier 2022.

Accueil de Loisirs

Projets périscolaires sur l'accueil de loisirs du Thuit de l'Oison :

Cette année 2021/2022 les différents groupes du périscolaire vous présentent les projets de vos enfants :

Les Petites sections et Moyennes sections :

Activités autour de la savane.



Les enfants ont profité des activités peinture et des coins permanents de leur salle.

Des bacs sensoriels sont à disposition également et des jeux de motricité ont été proposés depuis le début d'année scolaire. Et en ce moment on commence à

chanter autour des animaux !

Les Grandes sections et CP

Activités autour des petites bêtes

Jeux de société autour des animaux (Minuscule, pyramide des animaux, cata castors...)

Réalisation d'une fresque et de différentes activités manuelles autour du thème. Ainsi que des jeux collectifs en extérieur et des ateliers permanents.



Des petites bêtes devraient rejoindre le groupe d'ici peu.

Les CE1/CE2

Activités autour du street Art

Depuis la rentrée de septembre les enfants ont redécoré leur salle par rapport à la thématique.



Ils ont customisé les meubles anciens, préparent un graffiti végétal que l'on pourra observer du parking derrière la mairie. En ce moment, ils sont autour d'une création d'un Skate Park miniature.

Les CM1/CM2

Activités autour des expériences scientifiques

Jeu autour de la gravité, création d'un tableau périodique, décoration de la salle en laboratoire.

Expériences : ascenseur à huile, glace à gogo, création de patouille, shot pétillant.

Les vidéos des expériences sont visibles à l'accueil de loisirs.



La Thuit Marmaille

Actions passées :

La Foire à la Puériculture

La Foire à la Puériculture et la Bourse aux Jouets ont été l'incontournable rendez-vous de la rentrée.

De nombreux exposants ont répondu présents et ont tenu leur stand durant le week-end du 09 et 10 octobre 2021. Ce fut un franc succès autant pour

les vendeurs que pour les acheteurs. Cet évènement a permis d'obtenir 680 € de bénéfices pour les écoles du Thuit de l'Oison. La Thuit Marmaille a d'ores et déjà donné rendez-vous au printemps prochain pour une deuxième édition.



La benne à papiers

Tous les ans, lors de la semaine du Développement Durable, l'association organise une grande collecte de papiers, en partenariat avec le SDOMODE. Lors du week-end du 09 et 10 octobre 2021, 3 720 Kg de papiers ont été collectés, ce qui est

revenu à un don de 279 € au profit des écoles du Thuit de l'oison. Que deviennent les papiers ? Ils sont triés à Pont-Audemer dans un premier temps, puis partent dans les Vosges à l'entreprise Norske Skog pour leur donner une seconde vie.



Collecte de piles usagées pour le Téléthon

L'association récupère les piles usagées pour le Téléthon du 18 Octobre 2021 au 14 Janvier 2022. Les points de collecte se situent aux écoles maternelle et élémentaire, à la garderie mais également chez certains commerçants de Thuit-Signol, par exemple la boucherie ou la pharmacie.

Actions à venir :

2 ventes sont prévues pour la fin de l'année : **Vente d'agrumes et Vente de sapins**

A l'approche des fêtes, l'association sélectionne le meilleur des produits, avec les agrumes en partenariat avec « Opération Agrumes » provenant d'une exploitation familiale en culture raisonnée ; et avec les sapins, issus d'exploitation Euroise, fraîchement coupés à la demande. Ces ventes proposées tous les ans, sont ouvertes à tous. Toute la famille et le voisinage peuvent en profiter !

Marché de Noël

L'association sera présente au marché de Noël qui aura lieu les 11 et 12 décembre. Un stand sera tenu en proposant une vente de jacinthes et de livres ; et des ateliers créatifs seront proposés aux enfants.

École Georges Charpak :

Les élèves de CM2 de l'école correspondent avec des élèves d'une école d'Antsirabe à Madagascar qui vient d'être construite par une ONG pour accueillir les enfants pauvres, les enfants des rues et les enfants porteurs de handicap. Tous les élèves de l'école Georges CHARPAK ont organisé une collecte de jouets pour leurs camarades du bout du monde, ils ont fabriqué de jolies cartes de vœux.



La mairie a accompagné cette opération en finançant les envois.

Nous pouvons tous suivre la vie de cette école sur le site : fifaliana.com

La Tribune

La tribune de l'Autre Choix au Thuit de l'Oison

Vous avez pu découvrir dernièrement une très belle campagne de communication sur le site Facebook de la commune. Nous avons suivi la publication des différentes vignettes, mettant en avant les aspects positifs de la vie au Thuit de l'Oison.

Mais comme toute campagne publicitaire, il y a une face cachée, visible uniquement depuis l'autre côté du miroir, le miroir de l'élu municipal.

Ainsi, plutôt que de se positionner pour ou contre des aides financières, nous aimerions que le CCAS se dote d'un véritable projet d'actions sociales et d'un travailleur social qualifié pour mener des actions de prévention, comme la gestion de budget. Nous aimerions soutenir les associations autant dans leur fonctionnement que sur leur projet associatif, dynamisant ainsi leurs actions. Plus que l'aide au financement d'une calèche, dont le projet final n'a pas abouti, nous souhaiterions décarboniser le transport scolaire des enfants de maternelle et primaire. Dans les appels d'offres des marchés publics, nous souhaiterions valoriser l'humain autant que les matériaux, permettant d'augmenter l'engagement sociétal des entreprises. Enfin, nous aimerions engager un jeune en service civique qui servirait de médiateur numérique pour tous.

En parallèle, les élus de l'autre choix au Thuit de l'Oison sont allés à la rencontre des représentants du département. Nous avons évoqué la nécessité de travailler la mobilité, à l'heure où la Métropole de Rouen envisage l'extension des vignettes « CRIT-AIR » aux particuliers dès juillet 2022. Nous avons alerté sur la redistribution de la carte

scolaire pour les collèges, pouvant impacter très prochainement les collégiens du Thuit de l'Oison. Nous avons échangé sur la nécessité d'accéder à un service d'information jeunesse de proximité.

De nombreux projets qui demandent de réfléchir en profondeur à notre commune de demain, notamment via les commissions, qui se regroupent trop peu souvent de notre point de vue. Si le Thuit de l'Oison se veut toujours en avance sur le développement durable, elle ne doit pas rater le train de la démarche citoyenne participative qui en découle.

Aujourd'hui, le pass sanitaire et la crise sanitaire ne peuvent plus être une excuse...

Mélanie, Denis, Magalie, Eric, Noémie ainsi que les colistiers fidèles au mouvement citoyen de l'Autre Choix au Thuit de l'Oison (ici, quelques-uns ont pu se libérer pour un échange convivial)



L'environnement

Retour sur l'environnement

Le SDOMODE nous félicite pour les bons résultats relatifs au tri des déchets d'emballages dans la poubelle jaune et pour les apports de papiers/cartonnettes dans les points d'apports volontaires bleus.

Nous sommes bien au-dessus de la moyenne générale du Syndicat.

Toutefois, nous pouvons faire collectivement mieux sur le tri du verre qui est recyclable pratiquement à l'infini !

Nous vous rappelons donc que le verre est collecté dans les colonnes à verre

LE TRI + SIMPLE
TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

DANS LE BAC **OU SAC JAUNE** **+** Petit, bricolages, coque, tubes, barfly, etc...

Bouteilles, bidons et flacons en plastique
 Briques alimentaires, sucre et féculé, emballages métalliques

COLONNE DE TRI Tous les emballages en verre
 Bouteilles, canettes et bocaux
 Pots (légumes, confiture, yaourt, épices)
 Flacons et autres... (crème de soins, parfum, sirop...)
 * sans couvercle ni bouchon

COLONNE DE TRI Tous les papiers et emballages en carton
 Journaux, catalogues, prospectus
 Courriers, enveloppes, livres
 Cahiers, bloc-notes et impressions
 Tous les emballages en carton

Le Sdomode ajoute de nouvelles colonnes sur votre commune pour vous aider à trier + facilement.

Vos nouvelles colonnes de tri

Tous les emballages en verre
 Bouteilles, canettes et bocaux
 Pots (légumes, confiture, yaourt, épices)
 Flacons et autres... (crème de soins, parfum, sirop...)

Tous les papiers... et petits emballages en carton
 Journaux, catalogues, prospectus
 Courriers, enveloppes, livres
 Cahiers, bloc-notes et impressions
 Tous les emballages en carton

Retrouvez ces nouvelles colonnes :
 - Rue des Chrysanthèmes
 - Rue Henri de Campion

et l'intégralité sur www.sdomode.fr

CITEO
 Déchets ménagers, un monde à 3 noyaux.

Le tri + simple

Depuis le 1er juin 2020, TOUS les EMBALLAGES PLASTIQUES se trient dans la poubelle jaune !

Le tri des déchets est un défi quotidien.
 Chaque habitant de la commune a trié en moyenne

28 kg
 d'emballages verres
 moyenne SDOMODE : 27 kg

34 kg
 d'emballages
 moyenne SDOMODE : 26 kg

21 kg
 de papier/cartonnettes
 moyenne SDOMODE : 13 kg

(moyenne sur le SDOMODE : kg/habitant/an. Période juillet 2020 à juin 2021)

Votre geste compte, Merci !

Retrouvez toutes les consignes de tri sur www.sdomode.fr





Noël au Th

Cette année encore et ce malgré un contexte sanitaire incertain,
Noël aura bien lieu au Thuit de l'Oison !

Tout le mois de décembre sera l'occasion de partager des instants magiques
pour les petits comme pour les plus grands !

Vendredi 3 décembre :

spectacle de Noël pour les enfants de l'école maternelle.

Samedi 4 décembre :

rendez-vous à la salle des fêtes Philippe AUBIN
pass sanitaire obligatoire en fonction des âges

10h : Le Noël des ados 11 – 18 ans : projection d'un film

14h : rencontre avec le Père Noël pour les enfants âgés de 0 à 3 ans,

Vous pourrez prendre une photographie avec le Père Noël autour d'un décor
féérique !

15h30 : Instant convivial avec nos aînés, projection d'un film

Jeudi 16 et vendredi 17 décembre :

le Père Noël pose son traîneau au sein des écoles du Thuit de l'Oison !

Au programme :

Repas de Mère Noël, passage du Père Noël accompagné de ses lutins dans les
classes, goûter, projection d'un film et animations dans les classes élémentaires ...



Huit de l'Oison

11 & 12 décembre:
Marché de Noël
à la salle des fêtes Philippe Aubin

Venez faire vos dernières emplettes avec nos artisans locaux.

Bar à Huîtres

Samedi & Dimanche à partir de 11h00.

Buvette : Bière de Noël, vin chaud
Restauration : Poêlée, omelette

NOUVEAU !

Nous installons trois sapins auprès
des trois scénettes/décorations situées
comme chaque année dans chaque
village historique.

À vous de les décorer !!!

Jeunes 16-25 ans

Passez en mode *avenir!*

Mission Locale :

 une seule adresse pour
tous vos projets.


Tous les mercredis des semaines impaires de chaque mois, de 9 h à 12 h 30, la mission locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans à la mairie du Thuit de l'Oison.

La mission locale propose :

- Une écoute et un accompagnement vers l'emploi sur mesure
- Un suivi personnalisé pour l'orientation professionnelle
- Un partenaire pour construire un projet
- De l'aide pour les démarches d'accès à l'emploi
- Des solutions pour la vie quotidienne.

Mail : mission.locale@mlv2al.fr

Facebook : Mission Locale Louviers Vdr-An-delle

Site internet : <https://www.mlv2al.fr/>

Téléphone : 02.32.59.76.90.

INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie du Thuit de l'Oison
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

www.thuitdeloison.fr
mairie@thuitdeloison.fr
Page Facebook : le Thuit de l'Oison
Twitter : @lethuitdeloison
02.32.96.00.90
En cas d'urgences :
07.88.35.81.94

C.C.A.S. : Tél. : 02.32.96.00.93
Mail : ccas@thuitdeloison.fr

Médiathèque : 09.61.69.86.44
mediatheque@thuitdeloison.fr

Numéros d'urgences
SAMU : 15
Sapeurs-pompiers : 18
Police Secours : 17

Services sociaux et médico-sociaux :
85, rue d'Elbeuf
Bourgtheroulde-Infreville
27520 Grand Bourgtheoulde
Tél. : 02.35.87.70.51
Accueil Téléphonique :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Accueil Physique :
le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h



LA GAZETTE DU THUIT - n°22

Directeur de publication : Gilbert DOUBET

Adresse : Mairie, Rue Henri de Campion - Le Thuit Signol - 27370 LE THUIT DE L'OISON

Rédaction : Commission Communication. Conception : Estelle RENAULT

Imprimé à 1 500 exemplaires par IRS Imprimerie - Le Bosc Roger en Roumois

Journal gratuit - Dépôt légal en cours